



LA GESTION DE PATRIMOINE AU QUOTIDIEN

ETUDE DE CAS N°3



Antoine
45 ans

Profession:

Commercial automobile

Revenus:

67 000€/an

Situation:

Locataire

Epargne:

950€/mois

Patrimoine financier :

85 000€

Objectifs:

- Diminuer son impôt
- Préparer sa retraite

Observation:

- Antoine paie environ 12 100€ d'impôt.
- Il vit confortablement et n'a pas prévu d'importantes dépenses.

Possibilité:

- Antoine peut souscrire à un Plan Epargne Retraite à hauteur de 10 000€.

Résultat:

- Ce versement permet à Antoine de diminuer son impôt de 3 000€.
- Le Plan Epargne Retraite est un placement financier qui procure également un rendement.
- A la retraite, il pourra avoir une rente ou récupérer son placement qui aura fructifié.
- Par ailleurs, s'il souhaite acheter sa résidence principale avant sa retraite, il pourra, si besoin, débloquer ce placement.